



PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES

COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS

Quarantième session

Centre international de conférences, Genève (Suisse)

17-22 juillet 2017

APPUI SCIENTIFIQUE FAO/OMS AU CODEX: LE POINT SUR LA RÉSISTANCE AUX ANTIMICROBIENS

(Préparé par la FAO et l'OMS, en collaboration avec l'OIE)

Introduction

1. Le présent document donne un aperçu des activités menées au niveau mondial sur la prévention et la gestion de la résistance aux antimicrobiens depuis la trente-neuvième session de la Commission du Codex Alimentarius. Il fait notamment le point sur les connaissances scientifiques en matière de résistance aux antimicrobiens d'origine alimentaire, en réponse à la demande d'avis scientifique formulée par la Commission du Codex. Il porte principalement sur les activités de la FAO et de l'OMS, mais il fait également référence aux activités de l'OIE présentant un intérêt pour les travaux du Codex et à la demande d'avis scientifique sur la résistance aux antimicrobiens d'origine alimentaire.
2. Durant l'année écoulée, la résistance aux antimicrobiens est restée une question centrale. À la soixante et onzième session de l'Assemblée générale des Nations Unies, qui s'est tenue en septembre 2016 à New York, les chefs d'États et de gouvernements de 193 États Membres se sont réunis pour aborder différentes questions, notamment celle de la résistance aux antimicrobiens, afin de relever collectivement ce défi qui concerne la santé, la sécurité alimentaire et le développement. L'Assemblée a donné lieu à la Déclaration politique de l'Assemblée générale des Nations Unies A/RES/71/3¹, qui réaffirmait que le Plan d'action mondial sur la résistance aux antimicrobiens² constituait l'approche à suivre pour aborder cette question, mettait l'accent, entre autres, sur l'importance des plans d'action nationaux et demandait à l'OMS, à la FAO, à l'OIE et à d'autres acteurs d'appuyer les pays dans l'élaboration et la mise en œuvre de ces plans. Par ailleurs, elle appelait à la création d'un Groupe spécial de coordination interinstitutions, afin de fournir des indications pratiques sur les approches à adopter pour assurer une action mondiale efficace et pérenne en matière de résistance aux antimicrobiens. La première réunion du Groupe s'est tenue du 1^{er} au 3 mai 2017³.
3. Durant l'année écoulée, la FAO et l'OMS se sont engagées activement à appuyer les pays dans l'élaboration de leurs plans d'action nationaux. L'OMS, la FAO et l'OIE ont publié un manuel tripartite pour l'élaboration des plans d'action nationaux⁴ et un questionnaire d'autoévaluation sur l'état d'avancement des plans nationaux dans tous les pays à la fin 2016. Les résultats ont été publiés dans une base de données en ligne⁵ et sont actuellement présentés dans les réunions des organes directeurs des trois organisations (en mai et juillet 2017).

¹ Voir: http://www.un.org/en/ga/search/view_doc.asp?symbol=A/RES/71/3&referer=/english/&Lang=F

² Voir: <http://www.who.int/antimicrobial-resistance/global-action-plan/fr/>

³ Le rapport de la première réunion du Groupe spécial de coordination interinstitutions est consultable à l'adresse suivante: <http://www.who.int/antimicrobial-resistance/interagency-coordination-group/IACG-firstMtgReport.pdf> (en anglais)

⁴ Voir: <http://www.who.int/antimicrobial-resistance/national-action-plans/manual/en/> (en anglais)

⁵ La base de données est disponible à l'adresse suivante:

https://extranet.who.int/sree/Reports?op=vs&path=%2FWHO_HQ_Reports/G45/PROD/EXT/amrcsat_Menu

4. L'OMS, en collaboration avec la FAO et l'OIE, élabore actuellement un cadre de suivi pour la mise en œuvre du Plan d'action mondial. Une consultation d'experts visant à définir des indicateurs adaptés s'est tenue à Genève, les 8 et 9 juin 2017, et une consultation publique sur le cadre de suivi et les indicateurs proposés, à laquelle tous les secteurs, y compris le secteur alimentaire, sont fortement encouragés à participer, se tiendra au cours du troisième trimestre 2017.
5. La Déclaration de Rome de la Deuxième Conférence internationale sur la nutrition (CIN2) en 2014, a reconnu que les systèmes alimentaires doivent contribuer à prévenir et éviter les maladies infectieuses, notamment les zoonoses, et à parer à la résistance aux antimicrobiens. Les Recommandations 56 et 57 du Cadre d'action en question abordent précisément la résistance aux antimicrobiens⁶. En avril 2016, l'Assemblée générale des Nations Unies a approuvé les documents finaux de la CIN2 et a proclamé la Décennie d'action des Nations Unies pour la nutrition (2016-2025). Ces décisions fournissent un cadre clair et limité dans le temps pour mettre en œuvre les engagements pris à la CIN2 et les Objectifs de développement durable (ODD). La FAO, l'OMS, le PAM, le FIDA et l'UNICEF, en tant qu'institutions responsables de l'organisation de la Décennie d'action, appuient les efforts des pays pour respecter leurs engagements. L'une des initiatives dans ce domaine consiste à élaborer, pour les pays, des notes indicatives qui expliquent comment aborder chacune des recommandations et mettre en place des indicateurs pertinents qui témoignent de leur état d'avancement, notamment celles qui concernent la résistance aux antimicrobiens. Ces travaux seront présentés aux pays au cours du second semestre 2017.
6. L'OMS, en collaboration avec la FAO et l'OIE, élabore actuellement un cadre de gestion mondial sur la résistance aux antimicrobiens. Les trois organisations ont publié une feuille de route⁷ qui décrit l'état d'avancement actuel et la marche à suivre en ce qui concerne la mise en place d'un cadre mondial destiné à élaborer et gérer les activités de lutte contre la résistance aux antimicrobiens. Ce travail sera poursuivi dans les mois à venir.

Activités liées aux avis techniques/scientifiques

7. À sa prochaine session, la Commission décidera des nouvelles propositions de travaux qui seront réalisés par le Groupe spécial intergouvernemental du Codex sur la résistance aux antimicrobiens. La FAO et l'OMS reconnaissent que les travaux que doit entreprendre le Codex sont urgents et que les avis scientifiques attendus sont d'une grande ampleur. La FAO et l'OMS ont donc déjà lancé un ensemble d'activités préparatoires sur la collecte et la compilation de données, après avoir pris en compte les travaux existants ou en cours, ainsi que les lacunes et les domaines de priorité en matière d'avis que le Codex Alimentarius a identifiés.
8. On trouvera, ci-après, un aperçu des anciens, actuels et futurs travaux de la FAO et de l'OMS sur la résistance aux antimicrobiens, ainsi que des références aux activités ou aux collaborations de l'OIE, le cas échéant.

a) Aperçu des données qui concernent le développement et la transmission de la résistance aux antimicrobiens d'origine alimentaire

9. Reconnaissant l'importance de fonder les décisions concernant la gestion de la résistance aux antimicrobiens sur les preuves scientifiques disponibles les plus pertinentes, la FAO et l'OMS, en collaboration avec l'OIE, ont organisé de nombreuses réunions et consultations d'experts sur la question⁸. Les efforts récents pour rassembler et analyser les informations scientifiques disponibles se poursuivent, en vue d'en faciliter l'accès pour les pays membres.
10. L'OMS a commandé deux examens systématiques indépendants sur les conséquences d'une restriction de l'utilisation d'antibiotiques pour les animaux producteurs d'aliments dans le cadre du développement de la résistance aux antibiotiques chez les animaux destinés à la consommation et chez les humains. L'OMS a également commandé un examen de la littérature sur les mécanismes moléculaires de l'apparition et de la propagation de la résistance aux antimicrobiens dans la production alimentaire et l'agriculture, ainsi que sur les éventuelles conséquences inattendues de la restriction de l'utilisation d'agents antimicrobiens chez les animaux destinés à la consommation. La publication de cette étude est prévue pour le dernier trimestre de 2017.

⁶ Les Recommandations 56 et 57 sur la résistance aux antimicrobiens peuvent être consultées dans le Cadre d'action, à l'adresse suivante: <http://www.fao.org/3/a-mm215f.pdf>

⁷ Voir: http://www.who.int/phi/implementation/research/WHA_BackgroundPaper-AGlobalFrameworkDevelopmentStewardship-Version2.pdf?ua=1

⁸ On trouvera les liens vers les rapports des précédentes consultations d'experts FAO/WHO/OIE sur la résistance aux antimicrobiens aux adresses suivantes: <http://www.fao.org/antimicrobial-resistance/key-sectors/food-safety/en/> (en anglais) et http://www.who.int/foodsafety/areas_work/antimicrobial-resistance/fr/

11. La FAO a commandé et publié une étude intitulée «Moteurs, dynamique et épidémiologie de la résistance aux antimicrobiens dans la production animale», qui est désormais consultable en ligne⁹.
12. La FAO prépare actuellement une publication sur la gestion responsable des maladies bactériennes dans l'aquaculture, un document de référence dans le domaine de l'utilisation des agents antimicrobiens et de la résistance aux antimicrobiens dans l'aquaculture, qui constituera également une ressource pour les pays dans le cadre de l'élaboration de la composante sur l'aquaculture de leurs plans d'action nationaux dans le domaine. Une série d'ateliers visant à inciter certains des principaux pays producteurs aquacoles en Asie à suivre ces indications et à aborder les questions aquacoles dans le contexte de l'élaboration des plans d'action nationaux sur la résistance aux antimicrobiens se déroule actuellement. Le premier atelier s'est tenu à Mangalore (Inde), en avril 2017 et un atelier de suivi est prévu en août 2017, à Putrajaya. Ce dernier abordera également certains aspects de la mise en œuvre, comme les bonnes pratiques.
13. La FAO réalise actuellement un examen, afin de rassembler les informations disponibles sur l'utilisation des agents antimicrobiens dans la production agricole. Un bref aperçu de la situation et des lacunes en matière de données a été élaboré et présenté au Comité du Codex sur les résidus de pesticides, en avril 2017¹⁰.
14. Le Comité mixte FAO/OMS d'experts des additifs alimentaires (JECFA) poursuivra l'évaluation de la sécurité sanitaire en ce qui concerne les résidus de médicaments vétérinaires dans les aliments, notamment les antimicrobiens et leur contribution à la résistance aux antimicrobiens, en tenant compte des effets sur la microflore intestinale humaine.
15. Dans leurs travaux préparatoires, la FAO et l'OMS ont reconnu que les données sont encore insuffisantes pour comprendre le développement et la transmission de la résistance aux antimicrobiens d'origine alimentaire. Conscients de l'urgence en la matière, la FAO et l'OMS préparent actuellement un «appel à données concernant le développement, la transmission, l'évaluation et la gestion de la résistance aux antimicrobiens d'origine alimentaire», qui sera mis en ligne le plus rapidement possible¹¹. Les États membres sont invités à répondre à cet appel à données et, en particulier, à porter à l'attention du Secrétariat des informations qui ne sont pas encore dans le domaine public. Les données soumises et les documents susmentionnés feront l'objet d'un processus de consultation d'experts. Cet appel devrait permettre de répondre à la première partie de la demande d'avis scientifique, qui vise à appuyer le travail du Groupe intergouvernemental spécial du Codex sur la résistance aux antimicrobiens.

b) Listes des antimicrobiens d'importance critique de l'OMS et de l'OIE

16. L'élaboration de la liste de l'OMS relative aux antimicrobiens d'importance critique pour la santé humaine a débuté il y a presque 15 ans, suite à la recommandation, en 2004, des experts d'un atelier sur la gestion des options en matière d'utilisation d'agents antimicrobiens sur des organismes non humains et de résistance aux antimicrobiens, organisé conjointement par la FAO, l'OIE et l'OMS¹². Le processus qui a permis de définir quels agents antimicrobiens sont importants pour la médecine humaine et d'établir des priorités à cet égard a été élaboré par un comité d'experts en 2005. Il a permis de définir les critères de classement suivants pour les agents antimicrobiens utilisés chez l'homme: d'importance critique, de grande importance ou d'importance pour la médecine humaine. Ces critères ont ensuite été utilisés pour dresser la liste de l'OMS relative aux antimicrobiens d'importance critique pour la santé humaine, qui est mise à jour régulièrement. Les critères sont, par ailleurs, régulièrement examinés, afin de s'assurer qu'ils sont encore pertinents et parfaitement adaptés à l'établissement des priorités dans ce domaine.

⁹ L'étude «Moteurs, dynamique et épidémiologie de la résistance aux antimicrobiens dans la production animale» peut être téléchargée à l'adresse suivante (en anglais): www.fao.org/3/a-i6209e.pdf.

¹⁰ Le document intitulé «Actualisation des travaux de la FAO sur la résistance antimicrobienne avec une attention particulière portée à l'emploi antimicrobien dans l'horticulture» est disponible à l'adresse suivante: http://www.fao.org/fao-who-codexalimentarius/sh-proxy/en/?lnk=1&url=https%253A%252F%252Fworkspace.fao.org%252Fsites%252Fcodex%252FMeetings%252FCX-718-49%252FWD%252Fpr49_03_add1f.pdf

¹¹ Il sera publié sur les pages web des appels à données de la FAO (<http://www.fao.org/food/food-safety-quality/scientific-advice/calls-data-experts/en/>) et de l'OMS (<http://www.who.int/foodsafety/call-data-expert/en/>).

¹² Voir: http://apps.who.int/iris/bitstream/10665/68701/1/WHO_CDS_CPE_ZFK_2004.8.pdf?ua=

17. La mise à jour la plus récente, la cinquième, date de 2016 et a eu lieu à la septième réunion du Groupe consultatif sur la surveillance intégrée de la résistance aux antimicrobiens, qui s'est tenue à Raleigh (États-Unis d'Amérique). Les critères de priorité ont été modifiés afin de mieux décrire l'utilisation des antimicrobiens et les polymyxines ont été reclassées en «antimicrobiens d'importance critique de très haute priorité», en raison de l'utilisation croissante de la colistine pour le traitement d'infections graves chez l'humain dans de nombreuses régions du monde. La liste actuelle, ainsi que le processus et les critères qui ont servi pour dresser la liste, ont été publiés en avril 2017 et sont disponibles en ligne¹³.
18. Les experts de l'atelier FAO/OIE/OMS sur l'utilisation des agents antimicrobiens sur des organismes non humains et de la résistance aux antimicrobiens ont également recommandé à l'OIE d'élaborer une liste des agents antimicrobiens d'importance critique dans la médecine vétérinaire, en tenant compte des besoins en matière de santé animale. La liste des agents antimicrobiens d'importance critique en médecine vétérinaire est consultable sur le site internet de l'OIE¹⁴. La liste a été adoptée en tant que liste préliminaire en mai 2006 par l'Assemblée mondiale des délégués. Une liste améliorée a été adoptée en mai 2007. La liste a ensuite été mise à jour en mai 2013, puis en mai 2015. La prochaine mise à jour de la liste sera à l'ordre du jour de la réunion du Groupe ad hoc de l'OIE sur l'antibiorésistance qui se tiendra en août 2017.
19. Le processus de réexamen des discussions qui ont eu lieu lors de la consultation d'experts de 2007¹⁵ et qui concernaient les listes des antimicrobiens d'importance critique de l'OMS et de l'OIE ne sera programmé qu'après la prochaine mise à jour de la liste OIE.

Directives OMS sur l'utilisation d'antimicrobiens d'importance critique pour la médecine humaine chez les animaux destinés à la consommation.

20. Afin de préserver l'efficacité à long terme des agents antimicrobiens inscrits sur la liste de l'OMS relative aux antimicrobiens d'importance critique pour la santé humaine, un certain nombre de groupes, y compris des États membres, ont demandé que soient élaborées des Directives OMS qui comprennent des recommandations formelles sur l'utilisation des antimicrobiens d'importance pour la médecine humaine chez les animaux destinés à la consommation.
21. Des Directives OMS sur l'utilisation des antimicrobiens d'importance critique pour la médecine humaine chez les animaux destinés à la consommation sont en cours d'élaboration, sur la base des résultats des études systématiques et de l'examen de la littérature réalisés par l'OMS. L'élaboration de ces directives est fondée sur les procédures opérationnelles standards, conformément aux principes et instructions contenues dans le Manuel de l'OMS pour l'élaboration des directives (WHO Handbook for Guideline Development)¹⁶. La FAO et l'OIE ont été invitées à participer en tant que «membres spéciaux» du Groupe directeur.
22. Un Groupe d'élaboration des directives, chargé de formuler, à partir d'éléments concrets, des recommandations qui servent de base aux directives, a été créé. Le Groupe était composé d'experts indépendants qui travaillent dans différents secteurs (humain, alimentation, animal et agriculture) et différentes disciplines (médecine humaine, médecine vétérinaire, microbiologie, épidémiologie, bien-être animal, économie, etc.). Ils se sont réunis deux fois: en octobre 2016, à Raleigh (États-Unis) et en mars 2017, à Genève (Suisse). La publication des directives est prévue pour le dernier semestre 2017.

¹³ La cinquième révision de la Liste des antimicrobiens d'importance critique pour la santé humaine est disponible à l'adresse suivante: <http://apps.who.int/iris/bitstream/10665/255027/1/9789241512220-eng.pdf?ua=1>

¹⁴ La Liste OIE des agents antimicrobiens importants en médecine vétérinaire est consultable à l'adresse suivante: http://www.oie.int/fileadmin/Home/fr/Our_scientific_expertise/docs/pdf/F_OIE_List_antimicrobials_Mai2015.pdf

¹⁵ <http://www.fao.org/docrep/013/i0204f/i0204f00.pdf>

¹⁶ <http://apps.who.int/medicinedocs/documents/s22083en/s22083en.pdf>

c) Alternatives aux antimicrobiens dans les systèmes de production alimentaire

23. On considère que l'une des clés pour aborder la question de l'utilisation des agents antimicrobiens dans les secteurs de l'agriculture et de l'alimentation consiste à faire évoluer les pratiques, afin de réduire les besoins d'antimicrobiens dans les systèmes de production. Il faut également prendre en compte un large éventail de pratiques et de contextes, ainsi que la nécessité d'adapter et d'améliorer les approches en fonction de la situation locale. Certains aspects identifiés dans la demande d'avis scientifique sont déjà abordés dans les examens systématiques mentionnés dans la section a) du présent document. En ce qui concerne les autres pratiques, la FAO, dans le cadre de ses travaux sur le renforcement des capacités et de son Plan d'action sur la résistance aux antimicrobiens¹⁷, a récemment publié une enquête qui rassemble toutes les bonnes pratiques existantes. Cette enquête constitue la première étape d'un processus qui consiste à identifier les options de gestion des risques permettant de réduire l'utilisation des antimicrobiens et qui sera réévalué avant la formulation de recommandations aux États membres. La FAO collabore actuellement avec plusieurs partenaires du secteur privé, en vue de fournir des indications sur les bonnes pratiques qui permettent de réduire l'utilisation des antimicrobiens dans la production animale (elle travaille notamment sur des indications destinées au secteur laitier, en collaboration avec la Fédération internationale du lait). La FAO prépare également une publication qui fournira des informations sur d'éventuelles stratégies et options en matière de nutrition animale qui permettraient de réduire ou d'abandonner l'utilisation des antibiotiques comme activateurs de croissance, mais d'assurer une croissance satisfaisante et efficace de la production.
24. L'OIE, en partenariat avec le Service de la recherche agricole du Département de l'agriculture des États-Unis d'Amérique (USDA Agricultural Research Service), a accueilli en son Siège le deuxième Symposium international sur les alternatives aux antibiotiques, du 12 au 15 décembre 2016. La réunion comprenait des sessions sur les vaccins, les produits microbiens, les produits phytochimiques, les produits favorisant l'immunité, les médicaments innovants, les produits chimiques et les enzymes, et les dispositifs réglementaires. En avril 2015, l'OIE a créé un Groupe ad hoc sur la sélection des maladies pour lesquelles la production de vaccins pourrait réduire l'usage des agents antimicrobiens chez les animaux, qui s'est tout d'abord concentré sur les maladies qui touchent les volailles, les porcins et les poissons.

d) Résistance aux antimicrobiens et suivi et surveillance de l'utilisation des agents antimicrobiens

25. En 2008, l'OMS a créé le Groupe consultatif sur la surveillance intégrée de la résistance aux antimicrobiens (AGISAR)¹⁸. Le Groupe appuie les efforts de l'OMS et de ses États membres pour atténuer les effets sur la santé publique de la résistance aux antimicrobiens associée à l'utilisation d'antimicrobiens chez les animaux destinés à la consommation.
26. En 2013, après un processus consultatif de quatre ans, l'OMS a publié la première version du document intitulé «Directives du Groupe consultatif de l'OMS sur la surveillance intégrée de la résistance aux antimicrobiens¹⁹». Les Directives du Groupe ont été révisées en 2017, avec la participation de la FAO et de l'OIE²⁰, afin d'appuyer la mise en œuvre du Plan d'action mondial. Les Directives révisées, similaires aux Directives de 2013, proposent une approche visant à élaborer étape par étape un programme de surveillance intégrée de la résistance aux antimicrobiens des bactéries d'origine alimentaire. Elles comprennent des méthodes de test de la susceptibilité antimicrobienne qui sont normalisées et validées, des critères d'interprétation harmonisés et des approches de la collecte de données et de l'établissement de rapport sur la consommation et l'utilisation des antimicrobiens.
27. Le Groupe consultatif de l'OMS sur la surveillance intégrée de la résistance aux antimicrobiens élabore actuellement un protocole de surveillance des bêta-lactamases à spectre étendu (BLSE) produisant de l'*Escherichia coli*, en s'appuyant sur une approche «une seule santé». Le projet intitulé «projet de surveillance de l'*E. coli* des BLSE sur trois cycles» permettra de suivre la prévalence de l'*E. coli* des BLSE chez l'humain, dans la chaîne alimentaire et dans l'environnement.
28. Les nouvelles Directives du Groupe consultatif et le protocole de surveillance de l'*E. coli* des BLSE sur trois cycles seront diffusés et mis en œuvre au moyen d'ateliers au niveau mondial. La préparation des prochains ateliers est en cours et il se tiendront en août 2017 aux Pays-Bas et en septembre 2017 à Sapporo (Japon).

¹⁷ Voir: <http://www.fao.org/3/b-i5996f.pdf>

¹⁸ Pour de plus amples informations sur l'AGISAR, consultez l'adresse suivante (en anglais): http://who.int/foodsafety/areas_work/antimicrobial-resistance/agisar/en/

¹⁹ Voir: http://apps.who.int/iris/bitstream/10665/91778/1/9789241506311_eng.pdf?ua=1

²⁰ Les détails concernant les directives sur la surveillance intégrée révisées seront disponibles à l'adresse suivante: http://who.int/foodsafety/publications/agisar_guidance2017/en/

29. Des projets de renforcement des capacités du Groupe consultatif sont également en cours et visent à renforcer la surveillance intégrée de la résistance aux antimicrobiens dans 16 pays et territoires²¹.
30. Reconnaissant la nécessité d'encourager la mise en place de systèmes nationaux de surveillance de la résistance aux antimicrobiens, l'OMS a créé le Système mondial de surveillance de la résistance aux antimicrobiens (GLASS)²². L'objectif du GLASS de l'OMS est de fournir une plateforme permettant d'établir des rapports et d'analyser des données normalisées, comparables et validées sur la résistance aux antimicrobiens, afin: (1) d'éclairer la prise de décision; (2) de diriger les actions aux niveaux local, national et régional; (3) de fournir des éléments concrets pour les actions et les activités de plaidoyer. Le début de la phase de mise en œuvre du GLASS consiste principalement à évaluer la résistance de certains pathogènes bactériens humains prioritaires à certains antimicrobiens prioritaires et à établir des rapports sur le sujet. Ces combinaisons antimicrobien/pathogène prioritaires concernent les bactéries d'origine alimentaire suivantes: la *Salmonella spp.* résistante aux fluoroquinolones, la *Salmonella spp.* résistante à la troisième génération de céphalosporines et la *Salmonella spp.* résistante aux carbapénèmes .
31. Afin d'appuyer les capacités des secteurs de l'alimentation et de l'agriculture en matière de test de susceptibilité et de surveillance de la résistance aux antimicrobiens, la FAO a élaboré un outil d'évaluation de la capacité et de la surveillance des laboratoires en ce qui concerne la résistance aux antimicrobiens (ATLASS). Cet outil a déjà permis de réaliser des évaluations dans six pays et d'autres évaluations sont prévues cette année. Les conclusions servent de point de départ aux discussions au niveau national sur la mise en place de programmes de surveillance de la résistance aux antimicrobiens dans les secteurs de l'alimentation et de l'agriculture de ces pays, avec pour objectif de s'appuyer sur les capacités existantes, dans la mesure du possible, afin d'en assurer la pérennité. Un rapprochement du GLASS et de l'ATLASS est envisagé.
32. Un atelier régional sur la surveillance de la résistance aux antimicrobiens dans l'alimentation et l'agriculture en Asie du Sud-Est a été organisé à Bangkok (Thaïlande), en décembre 2016, afin d'appuyer la mise en place de programmes de surveillance réalistes dans les pays participants. Un rapport de la réunion est consultable en ligne²³ (en anglais).
33. La FAO a lancé un processus d'identification d'un certain nombre de centres de référence sur la résistance aux antimicrobiens, ce qui permettra de renforcer leurs capacités à traiter les demandes provenant des secteurs de l'alimentation et de l'agriculture des États membres, qui souhaitent élaborer des programmes de test et de surveillance de la résistance aux antimicrobiens dans l'alimentation, l'agriculture et l'environnement²⁴.
34. La FAO intègre actuellement la question de la surveillance de la résistance aux antimicrobiens à la mise à jour de ses indications sur l'inspection du poisson fondée sur les risques et à l'élaboration de ses indications sur les systèmes d'inspection de la viande fondés sur les risques.
35. L'OIE travaille en étroite collaboration avec ses centres collaborateurs, notamment les centres collaborateurs pour les produits vétérinaires [ANSES, France], pour les programmes de réglementation des médicaments vétérinaires [FDA, États-Unis] et pour le diagnostic et le contrôle des maladies animales et de l'évaluation des produits vétérinaires associés en Asie [NIAH/NVLA, Japon], afin d'organiser régulièrement des formations pour les points focaux nationaux qui s'occupent des produits vétérinaires, dans toutes les régions.

²¹ Les pays et territoires appuyés par l'OMS sont: l'Afrique du Sud, l'Albanie, l'Argentine, le Bouthan, la Cisjordanie et la bande de Gaza, l'Équateur, l'Éthiopie, le Japon, les Philippines, la République islamique d'Iran, la République-Unie de Tanzanie, le Surinam, le Tchad, la Thaïlande, la Zambie, le Zimbabwe.

²² <http://www.who.int/antimicrobial-resistance/global-action-plan/surveillance/glass/fr/>

²³ Voir: http://aphca.org/index.php?option=com_docman&task=cat_view&gid=63&Itemid=120

²⁴ Voir: <http://www.fao.org/3/a-br399f.pdf>

36. L'Assemblée mondiale des Délégués, à la quatre-vingt-troisième session générale de l'OIE (mai 2015), a adopté la Résolution n° 26: combattre l'antibiorésistance et promouvoir une utilisation prudente des agents antimicrobiens chez les animaux²⁵. Pour mettre en pratique la Résolution, et conformément aux chapitres des *Codes sanitaires pour les animaux aquatiques et terrestres* intitulés «Suivi des quantités d'agents antimicrobiens utilisées chez les animaux servant à la production de denrées alimentaires et détermination des profils d'utilisation», l'OIE a lancé une collecte annuelle de données sur l'utilisation des antimicrobiens chez les animaux dans 180 États membres de l'OIE, au dernier trimestre 2015. La première phase de cette nouvelle activité de l'OIE a été menée à bien conformément au Plan d'action mondial sur la résistance aux antimicrobiens élaborée par l'OMS, avec l'importante contribution de la FAO et de l'OIE. De mi-décembre 2015 à mi-mai 2016, 72 pour cent des États membres (130/180) ont transmis le document complété au Siège de l'OIE et près de 90 de ces États membres ont fourni des données quantitatives détaillées. L'objectif de cette collecte de données est de publier un rapport annuel sur la répartition et l'utilisation des antimicrobiens chez les animaux au niveau mondial, afin d'établir une mesure de référence et, à terme, d'observer les tendances. Le rapport et l'analyse concernant cette première année de collecte de données ont été publiés fin 2016²⁶ et actuellement les informations sont transmises au niveau continental. Pour la deuxième année de la collecte de données, un document amélioré a été envoyé aux États membres de l'OIE, fin septembre 2016. Au 16 mai 2017, 141 États membres et 3 non membres avaient répondu.
37. L'Assemblée mondiale des Délégués, à la quatre-vingt-quatrième session générale de l'OIE (mai 2016), a adopté la Résolution n° 36: Combattre la résistance aux agents antimicrobiens dans le cadre d'une approche «Une seule santé»: les actions à mener et la stratégie de l'OIE. La «Stratégie de l'OIE sur la résistance aux agents antimicrobiens et leur utilisation prudente» pour combattre la menace de l'antibiorésistance, fondée sur le Plan d'action mondial et publiée en novembre 2016, rassemble les différentes actions à mener et les objectifs à atteindre, notamment la sensibilisation, la surveillance et la recherche, l'appui de la bonne gouvernance et du renforcement des capacités et la mise en œuvre de normes et de directives²⁷.
38. Le Groupe spécial de l'OIE sur la résistance aux antimicrobiens est essentiel aux activités de l'OIE, en ce qui concerne notamment la mise à jour et la révision des normes et des recommandations relatives à la résistance aux antimicrobiens chez les animaux terrestres et aquatiques²⁸. La FAO et l'OMS participent à ce Groupe.

²⁵ Voir: http://www.oie.int/fileadmin/Home/fr/About_us/docs/pdf/Session/F_RESO_2015_public.pdf

²⁶ Voir: http://www.oie.int/fileadmin/Home/fr/About_us/docs/pdf/Session/F_RESO_2015_public.pdf

²⁷ Voir: http://www.oie.int/fileadmin/Home/fr/Media_Center/docs/pdf/Portal%20AMR/FR_OIE-AMRstrategy.pdf

²⁸ Plus d'informations à l'adresse suivante: <http://www.oie.int/fr/notre-expertise-scientifique/produits-veterinaires/antimicrobiens/>